

Projet d'aménagement 1996 - 2015 de la forêt communale (environ 100 hectares) :

Trois lieux principaux :

- 1- Le canton de VIEBLANCHE (la plus grande surface) : parcelles 1- 2- 3- 4- 5-10- 11- 12- 15 à 28- 32- 36 à 39
- 2- Le canton de la MONTOISE (Les Ranières) : parcelles 30- 31- 34- 35
- 3- Le canton du PETIT CRÊT (en Crêt) : parcelles 6- 7- 8- 9- 13- 14

auxquels s'ajoutent :

- SOUS L' EGLISE : parcelle 33
- LES RACLETTES : parcelles 29 et 40

Les potentialités forestières :

- Le chêne est rarement capable de donner de bons résultats ; toutefois des surfaces limitées dans les parcelles méritent d'être conservées.
- Le hêtre est très rare sans explication. Il mérite d'être largement introduit en plantation
- L'érable sycomore est bien à sa place à peu près partout.
- Le merisier assez tolérant convient bien en mélange.
- Le frêne qui colonise spontanément les vides atteint rarement des diamètres intéressants sauf « en Crêt » mais il présente souvent un cœur noir ; ses exigences en eau ne permettent pas son développement.
- Le sapin paraît bien venant et susceptible de régénération naturelle dans l'avenir ; rustique, il permet une assez bonne mise en valeur des sols superficiels.
- L'épicéa paraît condamné (limite d'altitude, et trop de sécheresse). sauf dans les combes humides
- Le mélèze peut être intéressant.

Précédents aménagements

En 1973, il fut prévu la transformation de la totalité de la forêt en futaie régulière résineuse !

Mais cet aménagement n'a connu qu'un début d'application puisque 21 ans plus tard, ces plantations résineuses nouvelles ne couvrent que 5,3 hectares.

Les causes :

- faiblesse des moyens disponibles
- nécessité d'entretenir les surfaces antérieurement plantées
- volonté des élus d'éviter la disparition des feuillus et la raréfaction du bois de chauffage.

38 % de la surface totale de la forêt a été enrésinée, soit environ 38 hectares. Mais ces résineux sont jeunes et fragiles.

Répartition actuelle des espèces

FEUILLUS

chêne : 28 %
hêtre : 6 %
frêne : 9 %
érable : 7 %
divers : 12 %

Totaux : 62 %

RESINEUX

épicéa : 19 %
sapin : 17 %
mélèze : 2 %

38 %

LES OBJECTIFS

Essences objectifs : hêtre, érable, sapin pectiné et mélèze

Essences objectifs	Pourcentage (%) en surface après aménagement	Pourcentage (%) en surface à long terme
Chêne	20	20
Hêtre, érable , merisier, frêne	30	35
Autres feuillus	8	5
Sapin pectiné	20	25
Epicéa	19	5

Mélèze	3	10
---------------	---	----

Les affouages.

Chaque année une vingtaine d'affouages sont attribués aux habitants du village qui en font la demande.

Le coût d'un affouage en 2010 s'élevait à 32 €.